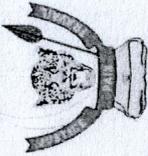


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 082/2025

A L'ENTREPRISE AFRICA TECHNO POWER « ATP CONGO ».

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à l'acquisition d'un groupe électrogène de 60 KVA pour l'Agence de la CNSSAP de Kinshasa à Delvaux, conclu avec la CNSSAP, pour un montant total hors taxe de dollars américains dix-sept mille deux cent (USD 17 200) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent vingt, quatre centimes (USD 120,04), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 12/05/2025.

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général